

Groupe de travail : « Accès aux soins »

Jeudi, 4 juin 2015, dans les locaux de Médecins du Monde à Metz

Présents : Geneviève GRETHEN (LDH) – Pascale HECKEL-CHALET, AS Jury – Nicolas FINCK, AS Jury- Aurore BEGARD (AIEM)-Nadège DROUOT (coordonnatrice régionale pour Mdm) Nadine TREMBLEAU (Comité de gestion des centres sociaux de Metz- Borny) Claude DURAND (Mouvement du nid et Habitat et humanisme) Julie PARACHINI et Coralie LEMOINE (ville de Metz) Martine HOERNER (FAP)- Marie-Rose MORAINVILLE(Mdm)-Claude BREGÉAUT (Mdm)- Michèle KAAS (contact Moselle) Malika TOUNSI (responsable de mission Mdm- Metz)- - Hélène LECLERC (coordonnatrice du réseau)

Malika TOUNSI, responsable de *Médecins du Monde* Metz, rappelle les propositions faites lors des assises de la solidarité et fait le point sur les débats et les avancées possibles.

Proposition 1 :

Mise en place d'un comité de pilotage à la PASS de Mercy, afin de garantir une meilleure adéquation entre l'augmentation des besoins et les moyens disponibles pour les populations précaires au sein de l'hôpital.

Le 28 mai a eu lieu une réunion au sein de l'hôpital de Mercy pour débattre de la mise en place d'un comité de pilotage, suite à notre demande.

Ce comité va se former, mais les associations n'y seraient invitées qu'une fois par an, pour une sorte de réunion bilan. ***Cette solution n'est pas acceptable : le réseau souhaite faire pleinement partie du comité de pilotage.***

Il faudrait revoir les recommandations de l'ARS avant le 26 juin pour, éventuellement s'y appuyer et demander à l'hôpital de revoir la place des associations.

Entrer dans le comité de pilotage reste un enjeu important pour avoir des informations sur le budget de la PASS : il est déclaré actuellement en fort déficit, mais comment le distinguer de celui de l'hôpital dans la mesure où il ne semble pas être ciblé ? La participation au comité de pilotage permettrait une veille nécessaire au suivi et à l'accompagnement du fonctionnement de la PASS.

- **Trois sujets sont à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage :**

- le poste d'infirmier

- le problème des factures hors des heures d'ouverture de la pharmacie

- un éventuel partenariat entre Mercy et Jury.

Pourrait être également y être débattue la proposition faite par Mme La Médecin de la PASS lors des assises concernant **une convention de la PASS avec les pharmacies de ville** pour le WE et tous les temps où la pharmacie de l'hôpital est fermée

- Actuellement, la PASS fonctionne avec deux médecins, le lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 9H à 11H 30 et le mardi, jeudi et vendredi AM de 14H à 16H 30
- Le 25 juin la PASS de Mercy sera évaluée par la coordination des PASS de Lorraine

Proposition 2

Facilitation de l'accès à l'hôpital de Mercy grâce la gratuité des transports pour les personnes en situation de précarité

La gratuité des transports n'a pas été évoquée lors des assises.

Cette question concerne tous les groupes du réseau et doit faire l'objet d'une réflexion approfondie : construire un plaidoyer à partir de ce qui se fait dans les autres agglomérations et des besoins sur Metz.

Un exemple proche : à Thionville, toute personne inscrite au pôle – emploi a droit à 20 trajets de bus gratuits.

Un petit groupe de travail est à créer, spécifiquement sur ce sujet. Son objectif sera de monter un dossier qui sera proposé au réseau et pourra ensuite être défendu. **Merci à toutes les personnes qui souhaitent en faire partie de se manifester**

Proposition 3

Mise en place à Metz d'un lieu d'accueil médico-social pour les populations précaires : cette plateforme permettrait d'orienter, d'aider à l'ouverture des droits, de diagnostiquer ... Elle permettrait d'offrir aux usagers tous les services sur un même lieu et aux professionnels et associations de travailler en réseau. Elle serait un endroit de confluence avec le social (plateforme médicosociale au sens large), sur laquelle des intervenants du secteur psychiatrique pourraient intervenir périodiquement.

- **La plateforme : un grand projet qui doit être envisagé dans le cadre d'un partenariat ville, hôpitaux, associations.**

Médecins du Monde a une expertise dans ce domaine par le biais de ses CASO (centre d'accueil de soins et d'orientation) dont les missions sont d'accueillir, de soigner, d'orienter les personnes en difficulté d'accès aux soins et de témoigner de leur situation.

A Metz, le CASO de MdM a été fermé lorsque la PASS a été créée. Toutefois, les difficultés d'accès à la PASS de Mercy ne lui permettent pas de remplir les mêmes fonctions.

La plateforme / lieu d'accueil en centre- ville aurait pour effet de mettre du lien entre les acteurs de santé.

A Metz, le secteur médical est cloisonné entre la médecine de ville, l'hôpital, la psychiatrie. De plus, le médical et le social ne travaillent pas toujours ensemble.

- Coralie Lemoine, ville de Metz, apporte des précisions sur **contrat local de santé** : c'est le plan de santé pour l'agglomération qui est construit à partir d'axes prioritaires. La phase diagnostic commence. C'est un état des lieux pour le moment.

Des groupes de travail seront formés en fonction des priorités et auront pour objectif de construire des fiches action.

- **Le conseil local de santé mentale**, quant à lui, est initié par l'hôpital de Jury et la ville de Metz, à la demande de l'ARS.

Le 19 mai s'est déroulée la première réunion plénière. 5 axes ont été définis et 3 groupes ont été formés : formation, environnement (intégration des personnes), rupture de soins.

L'hôpital spécialisé de Jury est préoccupé par la prise en charge des demandeurs d'asile sur Metz

Sur Strasbourg, a été créé un CMP dédié aux demandeurs d'asile. L'hôpital pilote cette structure.

Sur Metz, Les outils existent mais il faut les mettre en synergie

Le projet plateforme est à construire, comme pour la gratuité des transports, par une équipe restreinte qui le soumettra ensuite au réseau et le portera auprès des institutions et partenaires.

Proposition 4

Ouverture de bains douches en nombre suffisant, gratuits, avec un accueil inconditionnel afin de garantir un accès à l'hygiène des plus exclus.

Ouverture de toilettes publiques gratuites.

L'hygiène est le premier acte de soins. Certaines villes ont développé des Washing-car (douche mobile). L'ouverture de bains douches peut aussi être une perspective.

Un état des lieux précis sur Metz et son agglomération doit être fait. Il faut également préciser les besoins. Le projet est à construire.

Proposition faite à l'issue des assises : mise en place de cafés participatifs

Cette proposition répond au souhait de donner la parole aux bénéficiaires et de les rendre acteurs.

Ils pourraient être envisagés comme des lieux de rencontres, réguliers, dans les locaux de l'une ou l'autre association, sur un thème annoncé. L'expertise d'ATD dans ce domaine pourrait être utile.

Les personnes présentes pensent que cette proposition est intéressante, mais tout reste à organiser...

- Une expérience : à Borny en septembre, un réseau d'associations organise des rencontres / activités avec des familles dans des locaux tournants, selon un rythme défini. Chaque association accompagnera les familles. Ces rencontres se feront sur la thématique de la parentalité.